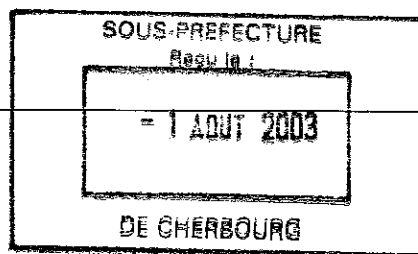




Le Maire

P. Habré

CODE	NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	RÉFÉRENCE DU TEXTE LEGISLATIF PERMETTANT DE L'INSTITUER	ACTE L'INSTITUANT SUR LE TERRITOIRE CONCERNE PAR LE P.L.U.	SERVICE DEPARTEMENTAL OU RÉGIONAL RESPONSABLE DE LA SERVITUDE
A4	Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise de ces cours d'eau	Loi du 8 Avril 1898 sur le régime des eaux. Loi n°64-1245 du 16 décembre 1964. Décret n°59-96 du 7 janvier 1959 complété par le décret n°60-419 du 25 avril 1960.	Le Gerfleur Le Vay Haigre	Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt Service de l'Aménagement Hydraulique et Foncier et de l'Environnement. Cité Administrative - Bât. B 50009 Saint-Lô Cedex - Tel. 02.33.77.51.00
A5	Servitudes pour la pose des canalisations publiques d'eau (potable) et d'assainissement (eaux usées, eaux pluviales).	Loi 62-904 du 4 août 1962. Décret 64-153 du 15 février 1964.		Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt Service de l'Aménagement Hydraulique et Foncier et de l'Environnement. Cité Administrative - Bât. B 50009 Saint-Lô Cedex - Tel. 02.33.77.51.00
AC1	Servitudes de protection des Monuments Historiques	Loi du 31 décembre 1913 (art. 1 à 5 et 13 bis). Loi du 2 mai 1930 modifiée, art.28 Décret du 18 mars 1924. Décret 70-836 du 10 septembre 1970.	Allée couverte dite "L'Autel des Druides" Hameau du Grand Breuil Classé Monument Historique le 8 Janvier 1906 Section D n°1308 et 1309	Service départemental de l'Architecture et du Patrimoine - Bd de la Dollée - BP 496 - 50006 Saint-Lô Cedex - Tel. 02.33.57.52.46 Direction Régionale des Affaires culturelles de Basse-Normandie 13 bis Rue Saint-Ouen 14052 CAEN Cedex 04 - Tel 02.31.46.70.00



CODE	NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	RÉFÉRENCE DU TEXTE LEGISLATIF PERMETTANT DE L'INSTITUER	ACTE L'INSTITUANT SUR LE TERRITOIRE CONCERNE PAR LE P.L.U.	SERVICE DEPARTEMENTAL OU RÉGIONAL RESPONSABLE DE LA SERVITUDE
AC2	Servitudes de protection des Sites et Monuments Naturels (réserves naturelles)	Loi du 2 mai 1930 modifiée (art.17). Décret 69-607 du 13 juin 1969. Décret 70-288 du 31 mars 1970.	Les Dunes - Ensemble de 827 ha. Section A4 parcelles 589 à 598, 600 à 685, 701, 702, 735 et 736. Section A5 parcelles 686 à 688, 703, 706, 707, 712. Section B parcelles 2 à 17, 19 à 104, 106, 108 à 140, 718, 719, 723, 724, 728, 729, 738 à 740, 751 Site classé par décret du 26 septembre 1974	Service départemental de l'Architecture et du Patrimoine Bd de la Dollée - BP 496 50006 Saint-Lô Cedex - Tel. 02.33.57.52.46 Direction Régionale de l'Environnement de Basse-Normandie CITIS Le Pentacle 14 029 HEROUVILLE-ST-CLAIR Cédex Tel. 02.31.46.70.00
AR2	Servitudes relatives aux postes militaires assurant la défense des côtes et la sécurité de la navigation	Loi du 11 juillet 1933 modifiée par l'article 56 de l'ordonnance n°58-997 du 23 octobre 1958.	Décret du 17 mars 1986	Direction des Travaux Maritimes de Cherbourg BP 4 -Place Bruat 50115 Cherbourg Naval - Tel. 02.33.92.20.20
EL9	Servitude de passage des piétons le long du littoral	Loi n°76-1285 du 31 décembre 1976 (article 52). Articles L.160-6 à 8 du code de l'urbanisme. Circulaire 78-144 du 20 octobre 1978 Décret n°77-753 du 7 juillet 1977.	Arrêté préfectoral du 13 juillet 1999	Direction Départemental de l'Equipement - Service Aménagement du Territoire et Urbanisme (SATU/ODL) Bd de la Dollée - BP. 496 - 50006 Saint-Lô Cedex - Tel. 02.33.06.39.00

CODE	NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	RÉFÉRENCE DU TEXTE LEGISLATIF PERMETTANT DE L'INSTITUER	ACTE L'INSTITUANT SUR LE TERRITOIRE CONCERNE PAR LE P.L.U.	SERVICE DEPARTEMENTAL OU RÉGIONAL RESPONSABLE DE LA SERVITUDE
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques : a) alimentation générale b) distribution publique	Loi du 15 juin 1906 art.12 modifiée par les lois des 19 juillet 1922, 13 juillet 1925 (art.298) et 4 juillet 1935, les décrets des 27 décembre 1925, 17 juin et 12 novembre 1938 et 67-885 du 6 octobre 1967. Loi 46-628 du 8 avril 1946 (art.35). Ordonnance 58-997 du 23 octobre 1958 (art.60). Décret 67-886 du 6 octobre 1967. Décret 70-192 du 11 juin 1970 modifié par le décret 85-1109 du 15 octobre 1985.		a) Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement de Basse-Normandie Citis - le pentacle - Avenue de Tsubuka 14209 Hérouville- Saint Clair CEDEX - Tel.02.31.46.50.00 b) Direction Départementale de l'Equipement - Service gestion de la route - Bd de la Dollée - BP. 496 - 50006 Saint-Lô cédex - Tel. 02.33.06.39.00
PT1	Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques * Centre Barneville-Carteret Nord Ouest * Centre Sémaphore de Carteret - Commune de Barneville-Carteret	Article L. 57 à L.62 et R.27 à R.39 du Code des Postes et Télécommunications.	Décret du 27 mars 1987 Décret du 25 avril 1985	Circonscription militaire de Défense Infrastructure BP -20 35998 Rennes Armées Direction des Travaux Maritimes de Cherbourg BP 4 - Place Bruat 50115 Cherbourg Naval - Tel. 02.33.92.20.20

CODE	NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	RÉFÉRENCE DU TEXTE LEGISLATIF PERMETTANT DE L'INSTITUER	ACTE L'INSTITUANT SUR LE TERRITOIRE CONCERNE PAR LE P.L.U.	SERVICE DEPARTEMENTAL OU RÉGIONAL RESPONSABLE DE LA SERVITUDE
PT2	Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat. * Station hertzienne de Barneville S.H. * Liaison hertzienne Cherbourg-barneville (Tronçon Barneville-Cherbourg). * Faisceau hertzien Cross Jobourg au Sémaphore de Carteret * Centre de Barneville-Carteret Nord-Ouest * Faisceau hertzien de Tollevast - Station les Hauts Vents à Barneville-Carteret	Article L.54 à L.56 et R.21 à R.26 du code des Postes et Télécommunications	Décret du 7 mai 1984 Décret du 12 juillet 1990 Décret du 27 février 1987. Décret du 29 janvier 1998	France Telecom - Direction Régionale de Basse-Normandie 6 rue du Recteur Daure 14034 Caen CEDEX - Tel.02.31.55.44.33 France Télécom - Direction Régionale de Basse-Normandie. 6 rue du recteur Daure 14034 Caen Cédex - Tel : 02.31.55.44.33 Direction des Travaux Maritimes de Cherbourg BP. 4 - Place Bruat - 50115 Cherbourg Naval - Tel. 02.33.92.20.20 Circonscription militaire de défense Infrastructure - BP 20 35998 Rennes Armées - Tel : 02.99.50.55.71 Télédiffusion de France - Direction Régionale Ouest Avenue de Belle-Fontaine - BP 79 35510 Cesson-Sévigné Cedex - Tél : 02.99.28.70.00 Direction des Travaux Maritimes de Cherbourg BP 4- Place Bruat - 50115 Cherbourg Naval - Tél. 02.33.92.20.20 Circonscription Militaire de défense Infrastructure - BP 20 - 35998 Rennes Armées Tél: 02.99.50.55.71